



**CORPORATION DE LA
CITÉ DE CLARENCE-ROCKLAND
PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ PLÉNIER**

le 15 avril 2019
Salle du Conseil
415 rue Lemay Street, Clarence Creek, Ont.

PRÉSENT:

- Guy Desjardins, maire
- Samuel Cardarelli, conseiller quartier 1
- Mario Zanth, conseiller du quartier 2
- Carl Grimard, conseiller du quartier 3
- Don Bouchard, conseiller quartier 4
- André J. Lalonde, conseiller du quartier 5
- Christian Simard, conseiller quartier 6
- Michel Levert, conseiller du quartier 7
- Diane Choinière, conseillère du quartier 8
- Helen Collier, directrice générale
- Monique Ouellet, greffière
- Maryse St-Pierre, greffière adjointe

1. Ouverture de la réunion

Le maire Desjardins ouvre la réunion à 20h16.

2. Adoption de l'ordre du jour

RECOMMANDATION COW2019-52

Proposée par Mario Zanth

Appuyée par Christian Simard

QUE l'ordre du jour soit adopté avec les modifications suivantes:

- retrait de l'item 9.1 Demande pour une dérogation au règlement sur l'affichage - Sophie Reitano - 1529 rue Laurier;
- ajout de l'item 5.2. Résolution de la municipalité de Grey Highlands - OMPF

ADOPTÉE, telle que modifiée

3. Déclarations d'intérêts pécuniaires (aucune)

4. Délégations / Présentations

4.1 Présentation de Brian Wilson - Mise à jour sur la construction des nouveaux bâtiments des Services de la protection

Le chef Brian Wilson présente une mise à jour concernant la construction des casernes de Bourget et de Rockland.

5. Pétitions / Correspondance

5.1 Appel aux résolutions pour protéger la rivière des Outaouais

Suite aux discussions, cet item est référé à la prochaine réunion régulière.

5.2 Résolution de la municipalité de Grey Highlands - OMPF

Suite aux discussions, cet item est référé à la prochaine réunion régulière.

6. Avis de motion

6.1 Résolution de membre présentée par le maire Guy Desjardins, appuyée du conseiller André J. Lalonde au sujet d'une demande d'annulation de frais d'intérêts de la part du Club de hockey junior Clarence Beavers

L'avis de motion est présenté.

Suite aux questions, Frédéric Desnoyers confirme qu'il n'y a pas d'autre club en retard avec ces frais. Il ajoute que l'annulation des frais pourrait effectivement créer un précédent.

Suite aux questions, M. Desnoyers confirme qu'une entente de paiement a déjà été faite avec l'organisme.

Suite aux discussions, le maire Desjardins retire son avis de motion.

6.2 Résolution de membre présentée par le conseiller Mario Zanth, appuyée du conseiller Don Bouchard au sujet des cages à poules dans le secteur urbain

L'avis de motion est présenté.

7. Période de Questions/Commentaires (aucune)

8. Rapport des Comtés unis de Prescott et Russell

Le maire Desjardins explique que des discussions sont en cours concernant la nouvelle résidence pour personnes âgées.

9. Rapports des Comités/Services

9.2 Demande pour une dérogation au règlement sur l'affichage – Club Optimiste de Rockland

Suite aux discussions, les membres du conseil que le club optimiste soit invité à présenter leur demande lors de la prochaine réunion.

RECOMMANDATION COW2019-53

Proposée par Christian Simard

Appuyée par Mario Zanth

QUE le comité plénier recommande au conseil municipal d'autoriser l'installation d'une enseigne permanente sur le sol, unilingue francophone, sur un terrain municipal dans l'emprise de chemin de la rue Caron à Rockland afin d'annoncer les activités du Club Optimiste de Rockland; et

QUE le comité plénier recommande au conseil municipal d'approuver la demande d'exemption à l'exigence de payer les frais de demande pour le club Optimiste de Rockland pour leur demande de permis d'enseigne et leur demande de dérogation d'enseigne, pour un montant total de 333,00\$.

DIFFÉRÉE

9.3 Amendements proposés au budget 2019

Suite aux questions et commentaires, Frédéric Desnoyers explique la répartition proposée des montants. Il ajoute que le montant du surplus identifié est pour l'année 2018 et que les états financiers ne sont pas encore finalisés.

Suite aux commentaires, cet item est différé à la réunion spéciale du 10 mai.

RECOMMANDATION COW2019-54

Proposée par Don Bouchard

Appuyée par Diane Choinière

QUE le comité plénier recommande au Conseil d'approuver le plan de réduction des dettes à long terme au montant total de 3 703 104 \$ tel que recommandé dans le rapport FIN2019-014; et

QUE le comité plénier recommande au Conseil l'allocation des fonds de 1 918 000 \$ tel que proposé dans le rapport FIN2019-014.

DIFFÉRÉE

9.4 Comité de dérogation - Rémunération des membres du comité

Suite aux questions, Monique Ouellet explique que le comité de dérogation mineure est quasi-judiciaire et qu'il établit des décisions formelles. Elle ajoute que la loi prescrit une rémunération pour les membres du comité.

Suite aux questions, Monique Ouellet explique que les rapports précédents mentionnaient la même information relativement à la rémunération. Elle explique que les paiements ont été arrêtés, probablement à cause d'une mauvaise communication.

Suite aux commentaires, le conseil demande d'obtenir les comparatifs de rémunération avec les autres municipalités de Prescott et Russell.

RECOMMANDATION COW2019-55

Proposée par Michel Levert

Appuyée par Don Bouchard

QUE le Comité plénier recommande que le Conseil mandate l'administration à préparer un règlement pour amender le Règlement no. 2011-33 afin de changer les montants des rémunérations aux membres du Comité de dérogation.

DIFFÉRÉE

9.5 Amendement proposé à la politique LOI2014-01 – Organismes sans but lucratif (OSBL)

RECOMMANDATION COW2019-56

Proposée par Christian Simard

Appuyée par Diane Choinière

ATTENDU QUE les Services communautaires reçoivent plusieurs demandes de reconnaissance d'organismes sans but lucratif annuellement ; et

ATTENDU QUE la politique LOI2014-01 indique que chaque demande de reconnaissance doit être approuvée par le conseil municipal ;

QUE le comité plénier recommande au conseil municipal d'adopter les amendements proposés à la politique LOI2014-01 Organismes sans but lucratif (OSBL), dans le but de permettre au directeur du service d'évaluer et d'approuver les demandes reçues, tel que recommandé.

ADOPTÉE

9.6 Nouvelle Politique de location de salle proposée – Réservation en ligne

Suite aux questions, Jean-Luc Jubinville explique que les réservations faites en ligne seront approuvées par l'assistance administrative.

RECOMMANDATION COW2019-57

Proposée par André J. Lalonde

Appuyée par Diane Choinière

ATTENDU QUE la politique actuelle pour la gestion des locations des salles communautaires a besoin d'être mise à jour et adaptée pour refléter le futur système de réservation en ligne;

QUE le comité plénier recommande au conseil municipal d'adopter la politique LOI2019-01, étant la politique pour établir les lignes directrices afin de gérer les locations des salles communautaires municipales, effectif le 1^{er} juin 2019, abrogeant la politique LOI98-02; et

QUE le comité plénier recommande aussi au conseil municipal d'adopter un règlement pour remplacer l'annexe J du règlement sur les frais d'usagers 2019-16 avec l'annexe J énonçant les nouveaux tarifs de location des salles communautaires inclus avec le rapport LOI2019-04-05.

ADOPTÉE

9.7 Routes inaccessibles à l'entretien - Restauration de certaines surfaces de routes au gravier

Suite aux commentaires, Julian Lenhart confirme qu'il peut envoyer un avis aux résidents suite à l'adoption à la réunion régulière.

RECOMMANDATION COW2019-58

Proposée par Christian Simard

Appuyée par Don Bouchard

ATTENDU QUE le Règlement de l'Ontario 239/02, "*Minimum Maintenance Standards For Municipal Highways*" est en vigueur dans la province de l'Ontario depuis 2003; et

ATTENDU QUE Du Lac de Baseline à 2213 Du Lac, Indian Creek au nord de Russell jusqu'au cul-de-sac et McTeer de Canaan au chemin de Comté 17 ne peuvent plus être entretenus, dans leurs conditions actuelles, conformément aux normes minimales de réparation définies dans le "*Minimum Maintenance Standards For Municipal Highways*";

QUE le Conseil approuve le prélèvement d'un montant de 143 800\$ du fonds de réserve pour l'entretien et la reconstruction du réseau routier afin de financer la reconversion temporaire de la surface dure en gravier de ces tronçons de route.

ADOPTÉE

9.8 Demande de financement du Programme d'infrastructure « Investir dans le Canada » (PIIC) pour la revitalisation de la rue Laurier

RECOMMANDATION COW2019-59

Proposée par André J. Lalonde

Appuyée par Carl Grimard

QUE le rapport INF2019-016 soit reçu à titre d'information.

ADOPTÉE

9.9 Parc Village Morris - Octroi du contrat pour la construction et pour la gestion du projet

Suite aux questions, Jean-Luc Jubinville explique que le déplacement de la butte de terre évite l'installation d'un mur de soutènement.

RECOMMANDATION COW2019-60

Proposée par Mario Zanth

Appuyée par Don Bouchard

ATTENDU QUE la firme Atrel Engineering a conçu tous les plans et devis pour la construction du parc Du Village Morris et que cette firme est donc là mieux placée pour effectuer la supervision des travaux ;

QUE le comité plénier recommande au conseil municipal d'adopter un règlement pour autoriser le Maire et la greffière à signer un contrat avec Hawkesbury Transport & Excavation Inc. pour effectuer les travaux d'aménagement du parc Morris Village pour une somme de 599 146\$ excluant la T.V.H.; et

QUE le comité plénier recommande au conseil municipal d'accepter de déroger de la politique d'approvisionnement afin d'adopter un règlement pour autoriser le Maire et la greffière à signer un contrat d'une valeur de 36 000\$ excluant la T.V.H. à la firme Atrel Engineering pour l'administration et la supervision des travaux de construction du parc du Village Morris, tel que recommandé au rapport LOI2019-04-03.

ADOPTÉE

9.10 Invitation du maire Jung Sang Hyuck pour visiter la ville de Boeun (Corée du Sud)

RECOMMANDATION COW2019-61

Proposée par Michel Levert

Appuyée par André J. Lalonde

QUE le rapport ADMIN2019-006 soit reçu à titre d'information

ADOPTÉE

9.11 Rapport mensuel du Service de la protection (Mars 2019)

RECOMMANDATION COW2019-62

Proposée par Diane Choinière

Appuyée par Don Bouchard

QUE le rapport No. PRO2019-010 au sujet des statistiques mensuelles soit reçu à titre d'information.

ADOPTÉE

9.12 Statistiques mensuelles du service de la construction - mars 2019

RECOMMANDATION COW2019-63

Proposée par Samuel Cardarelli

Appuyée par Don Bouchard

QUE les statistiques mensuelles du département de la construction soient reçues à titre d'information.

ADOPTÉE

10. Autres items

11. Ajournement

Le maire lève l'assemblée à 21h50.

Guy Desjardins, Maire

Maryse St-Pierre, Greffière adjointe